



Direction du Développement
De la Vie Participative

CONSEIL DU QUARTIER

Quartier Nord

Du 16.03.10

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Elus municipaux : Hüseyin YILDIZ (Co-Président élu), Jacques TAPIN (adjoint au Maire).

Membres conseil de quartier : Eve-Rose DESWARTE (Co-présidente Habitante), Noëlle AIRAULT, Jean-Philippe ARNAUD, René BADOT, Louis CONDE, Marie-Noëlle DEHAY, Jean DELRIEU, Denis Romain DUBUIS, Claude DUCH, Idriss EL MESNAOUI, Annie FORNES, Alain HENRION, Jean-Marc HIGELIN, Roland JOUANNETAUD, Rémy LANDAIS, Jean-Pierre MERIGEAUD, Alain METAYER, Jacques MORISSET, Stéphane MORISSON, Rose Marie NIETO, Jean-Pierre OLIVIER, René PAPET, Monique PETORIN, Françoise RADUREAU, Rodolphe ROBUCHON, Daniel ROUYEZ, Florent SIMMONET, Hocine TELALI, Monique TROUVE, François VIALA, Sylvette RIMBAUD.

Excusés : Solange CHARLOT, Claude DUBOUE (Co-Président Habitant), Jacqueline DUCH, Virginie LEONARD, Pascale VINCENT.

Agents municipaux : Bertrand AUDET (Direction patrimoine/bâti), Gérard LABORDERIE et Marc MONNERIE (Direction vie participative).

Public : 25 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h30**

H.YILDIZ présente l'ordre du jour :

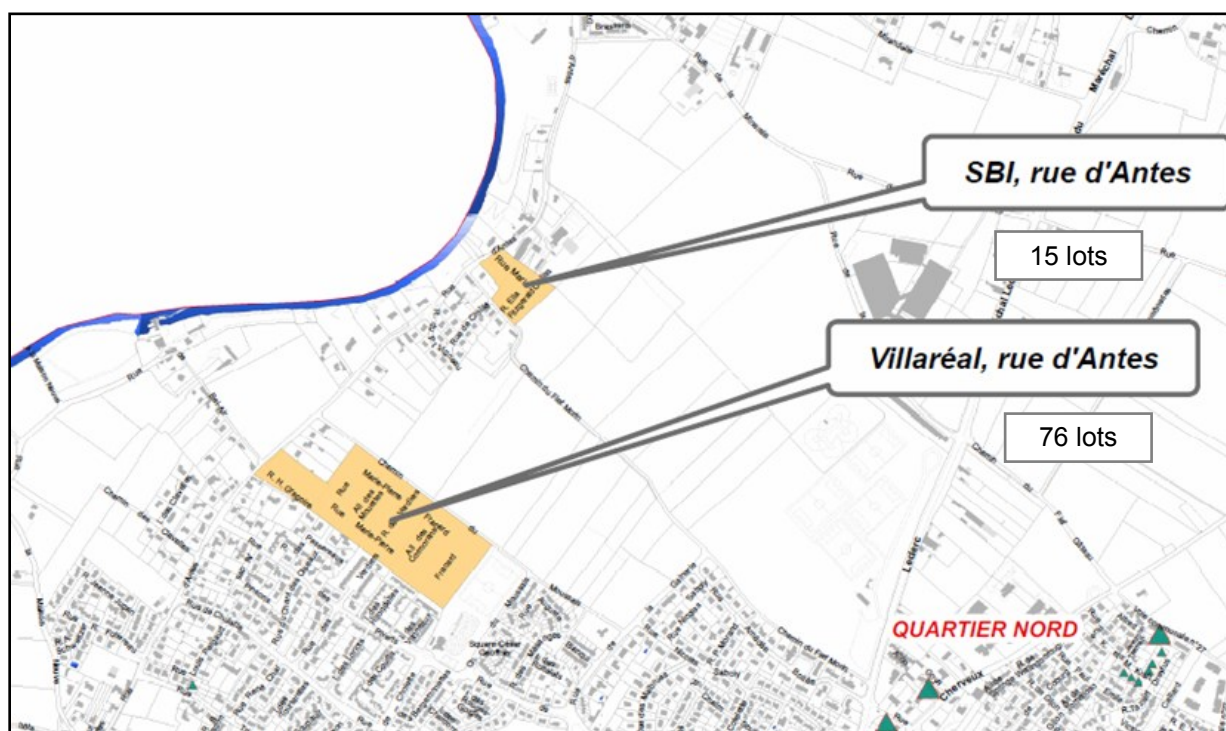
- Présentation des projets d'urbanisation (en cours/à venir) sur le quartier « Nord »,
Uniquement les projets déposés et autorisés
- Le printemps en musique ! : Projet Téciverdi du quartier Nord,
- Questions et informations diverses d'actualité.

Avant de présenter le premier point de l'ordre du jour, un rappel est fait sur la démarche mise en place sur le projet d'aménagement de la rue des Sablières. Une fiche de proximité a été signée lors du conseil de quartier du 15.04.09 afin de relancer cette demande, énoncée pour la première fois en 2006. Le bureau d'études de la ville de Niort a travaillé sur le sujet et proposé un aménagement afin de sécuriser cet axe important du quartier (proximité d'écoles). Fin novembre 2009, une réunion s'est tenue à Du Guesclin en présence des riverains de la rue, invités par infos quartiers, et de la commission « voirie » du conseil. Les riverains ont validé le projet présenté par le bureau d'études et l'élue en charge de ce dossier avec trois modifications à apporter : deux élargissements de bordures de trottoirs et un espace de visibilité à protéger du stationnement hors cases. Suite à ces modifications, le coût du projet a été ré-estimé pour atteindre 62 000€ au total. Lors du conseil de quartier du 16.12.09, il a été demandé de procéder au vote pour engager cette somme ou non sur les crédits d'investissement 2010 du conseil. Or, le financement a été voté mais

le contenu technique du projet a été remis en question, alors même que la commission voirie et les riverains s'étaient accordés sur le projet qui répond aux attentes en matière de sécurité et de limitation de la vitesse des véhicules. Afin de ne pas retarder plus encore les travaux, c'est donc cet aménagement qui sera mis en œuvre à l'été 2010.

I. Présentation des projets d'urbanisation (en cours/à venir) sur le quartier (Gérard LABORDERIE)

Secteur Rue d'Antes



G.LABORDERIE présente dans un premier temps les deux lotissements qui sont en train de se construire au niveau de la rue d'Antes. Le premier (en face de la rue de Bel Air) comprend 76 lots dont 2 masses, le second (au niveau du chemin du Fief Morin) comprend 15 lots. Pour chacun des projets, les sorties sont présentées : rue d'Antes et rue des Verdiers (à terme) pour le projet Villaréal, rue d'Antes et début du chemin du Fief Morin pour le projet SBI.

Une conseillère de quartier tient à rappeler que plusieurs chemins font partie à part entière du patrimoine et de l'histoire du quartier, dont le chemin du Fief Morin. A ce titre, il est essentiel de respecter ce tracé qui fait partie du chemin du IIIème millénaire et qui permet de relier, à pied, la rue d'Antes à la route de Parthenay. La protection des bas côtés de la voie doit notamment être une priorité. Il faut également savoir que le lotissement Villaréal a un cahier des charges contraignant du point de vue environnemental (absences de caniveaux et de grilles...).

Un conseiller de quartier souhaite avoir une information sur le lotissement SBI. Selon ce dernier, le PLU stipule que toute construction est interdite à moins de 200 mètres d'une exploitation agricole. Or, une exploitation est présente quelques centaines de mètres en amont. Sa question est donc la suivante : est-ce que le PLU a évolué sur ce point ? Si oui, est-ce applicable à toute la ville ? Si non, est-ce que le fait que les exploitants de cette ferme soient bientôt en retraite joue un rôle ? Renseignements pris auprès du service urbanisme, le plan local d'urbanisme (PLU) n'a pas encore été révisé. La zone qui a été ouverte et sur laquelle travaille SBI se situe à proximité d'une exploitation céréalière. Le périmètre de 100 mètres (et non 200 mètres) de protection par rapport à un siège d'exploitation agricole (règlement sanitaire départemental), ne s'applique que pour les exploitations ayant une activité d'élevage.

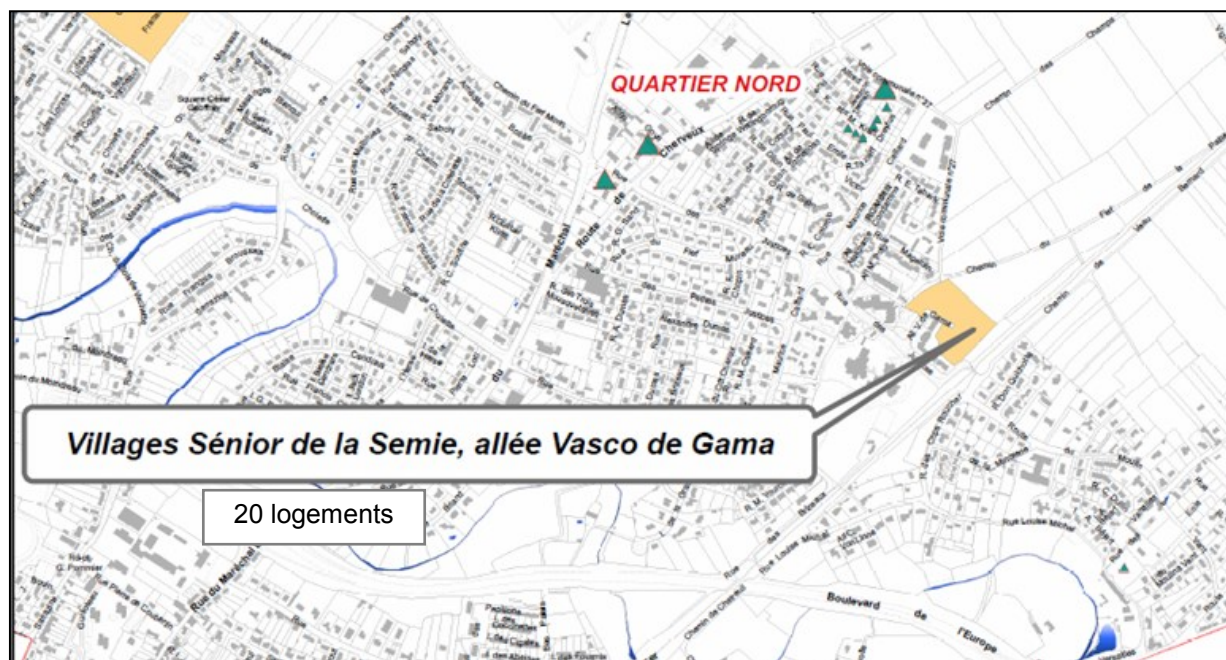
Plusieurs conseillers de quartier expriment leur inquiétude vis-à-vis du trafic qui va s'accroître rue d'Antes, une rue dont plusieurs tronçons posent problème en termes de vitesse, de sécurité ou bien encore d'absence de trottoirs. Des membres du public prennent alors la parole pour compléter ce point de vue. En effet, plusieurs d'entre eux résident rue du Vivier et souhaitent que la hausse du trafic rue d'Antes soit associée à celle qui est vécue rue du Vivier. Les poids lourds ne respectent pas l'interdiction aux plus de 3,5 tonnes. L'absence de trottoirs est aussi préjudiciable. Une rencontre entre les commissions « voirie » des conseils de quartier Centre-Ville et Nord va être mise en place sur ce point.

Un conseiller de quartier demande si des arrêts de bus sont prévus au nord de la rue de Cholette pour desservir le nouveau lotissement de 76 lots ? Le schéma structurant des transports en commun est en effet important à anticiper. La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) est en train de réétudier ce schéma.

Une discussion a lieu sur les constructions qui se créent dans le quartier. Une réflexion est-elle possible sur l'impact environnemental de ces constructions ? Impact visuel ? Transports en commun ? Accueil de ces nouveaux arrivants ? Ce sont près de 300 personnes qui vont arriver dans le quartier, comment aller plus loin que la simple urbanisation ? J.TAPIN rappelle les règles du PLU. A partir du moment où une parcelle est déterminée comme « constructible », celle-ci peut être acquise par un promoteur. Libre à lui de travailler comme il l'entend sur cette parcelle. La ville peut intervenir à une petite échelle, en fixant des clauses incitatives (normes environnementales) au lotisseur. Si le conseil de quartier souhaite agir, il doit le faire en amont, c'est-à-dire au moment de la révision du PLU. En effet, une fois que le PLU est validé, il est impossible d'intervenir.

Un conseiller de quartier apporte une précision importante. En effet, une commission « urbanisme » existait dans le précédent conseil de quartier. Une commission inter quartiers avait même vu le jour. Les propositions énoncées par les conseils de quartier ont été placées en annexe du PLU. *Un document référence de cette commission, daté du 12.05.05, est en annexe de ce compte-rendu.*

Secteur Brizeaux (rue des Justices)



Ce projet d'urbanisme est un peu différent des deux autres. En effet, celui-ci concerne un village pour séniors avec des maisons de plein pied et accès à la maison de retraite La Caravelle à proximité. Ces constructions sont des bâtiments basse consommation (BBC).

L'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) a initié un projet de chaufferie bois au vu des besoins nécessaires à son extension et du potentiel possible en périphérie. Plusieurs partenaires se sont intégrés à la démarche : la SEMIE, la ville de Niort (pour le groupe scolaire des Brizeaux), la SA-HLM... Aujourd'hui, ce projet aboutit et va être réalisé, c'est une démarche tout à fait innovante sur la ville de Niort. B.AUDET (Direction patrimoine/bâti) apporte plusieurs précisions. Cette chaufferie bois sera construite à l'angle de l'allée Vasco de Gama. L'étude est à peine commencée, il reste encore quelques détails techniques à préciser. En cas de problème, une chaudière gaz pourra prendre le relais. Les premiers travaux commenceront en 2011 pour une mise en activité pendant l'hiver 2011/2012.

Plusieurs conseillers de quartier tiennent à avoir des précisions sur ce projet de chaufferie bois : Détails sur cette technique de chauffage ? Traitement des fumées ? Puissance maximale produite ? Quels contrôles ? Un comité de suivi va-t-il être mis en place ? Les membres du conseil de quartier pourront-ils être intégrés ? Taille de la cheminée ? B.AUDET précise qu'il ne peut répondre à toutes ces questions à l'heure actuelle car des études plus développées permettront d'apporter les réponses. **Une réunion spécifique aura lieu le mardi 25 mai (heure et lieu à préciser) pour la présentation de l'avant-projet sommaire qui aura été validé lors du conseil municipal du 26 avril.** B.JOURDAIN (Conseiller municipal délégué en charge de la gestion des énergies et de la politique Agenda 21) sera présent aux côtés des services de la ville de Niort pour présenter le projet et répondre aux questions.

Conclusion du point « Urbanisme » par J.TAPIN

J.TAPIN conclue ce point n°1 de l'ordre du jour en réalisant un bilan des échanges :

- Le rappel qu'une commission « urbanisme » existait dans le précédent CQ, Une relance dans le CQ actuel pourrait être intéressante en vue d'une révision du PLU.
- Problématique de sécurité et vitesse au niveau de l'axe rue d'Antes + rue du Vivier,
- Protection du chemin du IIème millénaire (chemin du Fief Morin),
- Valorisation du patrimoine architectural et culturel du quartier,
- L'idée d'un comité de suivi sur le projet de chaufferie bois et le maintien d'un lien avec le conseil de quartier Nord.

II. Le printemps en musique ! : Projet Téciverdi du quartier Nord

Un petit rappel est fait sur le projet Téciverdi du conseil de quartier Nord : « Le Printemps en Musique ! ».

Le conseil de quartier Nord a innové en étant le premier des conseils à organiser son projet Téciverdi.

Ainsi, le 20 mars, plusieurs animations étaient au programme :

- plantation d'arbustes et valorisation de l'environnement,
- musique classique (Kaleidophone),
- créativité des enfants avec les plasticiennes,
- communication du Syndicat des Eaux du Vivier,
- crêpes et chichis du CSC Grand Nord,
- sourires et bonne humeur au rendez-vous.

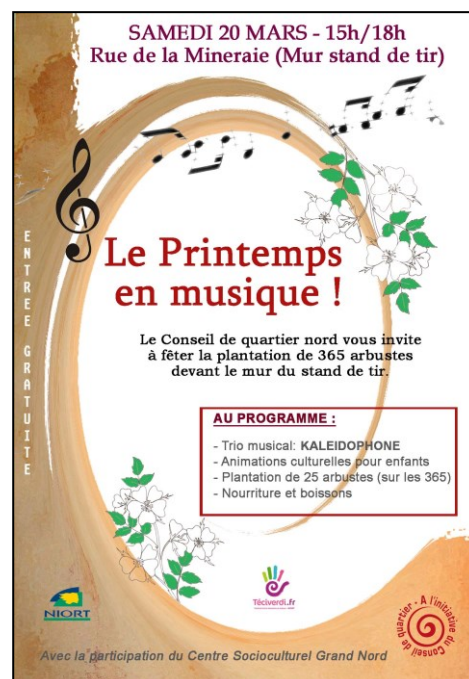
Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé.

Toutes les photos sur :

<http://www.teciverdi.fr/fr/6-mois-dactions/les-actions/le-printemps-en-musique/index.html>

Lors du conseil du 16.03, il a été précisé aux conseillers de quartier que la plantation des arbustes ne pouvait s'effectuer sur l'ensemble de la longueur du mur du stand de tir (environ 200 mètres). En effet, les 100 premiers mètres, côté route de Parthenay, n'ont pas pu être gérés car un câble de basse tension est présent dans le sol, ce qui interdit toute plantation.

Par conséquent, l'entreprise a planté les 360 arbustes à partir du milieu du mur jusqu'à l'entrée du chemin qui accède à l'aire des gens du voyage. Une fiche bleue est signée pour trouver une solution adaptée en ce qui concerne les 100 mètres allant du carrefour de la route de Parthenay jusqu'à la moitié du mur. Plusieurs propositions ont été énoncées : bardage en bois, grillage fin avec plantes grimpantes...



III. Questions et informations diverses d'actualité

o École de la Mirandelle

Plusieurs représentants de l'école sont présents au conseil de quartier. Ils prennent la parole devant ce dernier. Tout d'abord, ils rappellent que l'école de la Mirandelle compte à l'heure actuelle 114 élèves et que le bâtiment est vieillissant. Au cours de l'hiver, plusieurs problèmes se sont posés : asservissement de la hotte de gaz, fuites de radiateurs, infiltration d'eau, odeurs nauséabondes... De plus, il y a une carence en salle (motricité, informatique, psychologue). Les représentants de l'école rappellent qu'une visite sur site a eu lieu fin février en présence de l'élus thématique (D.PAGE), de la direction de l'enseignement, de l'association des parents d'élèves et de quelques représentants du conseil de quartier Nord. Une rencontre avec Madame Le Maire est également prévue début avril. Il est demandé que le conseil de quartier Nord soit vigilant vis-à-vis de l'évolution de la situation au niveau de l'école de la Mirandelle.

J.TAPIN tient à distinguer deux aspects : les travaux d'urgence et les travaux d'avenir. En termes d'urgence, l'intervention sur la fosse septique, par exemple, est énoncée. En effet, afin de régler le problème des odeurs, les services seront sollicités dès le lendemain. *Suite au conseil de quartier, il faut préciser que les services de la ville nous ont précisé que plusieurs points d'urgence étaient déjà en cours de traitement dès début mars.*

Les parents d'élèves se montrent inquiets de l'avenir de cette école. Est-ce qu'une étude est prévue pour anticiper les travaux de rénovation ? Les rumeurs d'une nouvelle école ont circulé un instant dans le quartier ? Avec les nouveaux enfants de Ste Pezenne, le taux d'occupation de la Mirandelle pourrait augmenter ? Toutes ces questions prouvent que le conseil d'école, via le conseil de quartier, souhaite être rassuré sur l'avenir de l'école de la Mirandelle et sur les conditions dans lesquelles les enfants pourront étudier dans les années à venir.

o Véloration des enfants - samedi 27 mars

La prochaine Véloration (4^{ème} événement) fera place aux enfants. Rendez-vous samedi 27 mars, pour un départ à 10h, devant le stade Espinassou.

o Lundi 22 février - Réunion Requalification du Lambon - Syndicat des Eaux du Vivier

Jérôme LALLEMAND (animateur « bassin versant » au Syndicat des eaux du Vivier) est venu sensibiliser les conseils de quartier « Nord » et « Souché » sur la démarche que met en place le SEV sur 2010-2015 : la reconquête de la qualité de l'eau des captages (contrat de bassin).

Ces deux quartiers de la ville de Niort sont particulièrement concernés car ils sont situés dans le bassin de captage du Lambon. À noter : le bassin d'alimentation des captages (BAC) concerne 2 quartiers de Niort... mais aussi 16 communes ! En tout, il s'étend sur 164 km².

La volonté du SEV, par l'intermédiaire de Jérôme LALLEMAND, est d'informer et de sensibiliser les Niortais aux enjeux de la qualité de l'eau du Lambon, et particulièrement les riverains de Souché et du Quartier Nord. Le SEV souhaite travailler avec les conseils de quartier dans un premier temps et ce, pour relayer l'information petit à petit auprès des habitants.

Les conseillers de quartier présents lors de cette réunion avec le SEV estiment qu'il serait intéressant que Jérôme LALLEMAND vienne rencontrer l'ensemble du Conseil de quartier Nord pour le sensibiliser. Cette demande sera relayée par la Direction de la Vie Participative pour une présentation lors du prochain Conseil de quartier (en juin).

○ **Maison de quartier des Brizeaux**

Deux fiches bleues ont été signées en décembre dernier concernant la maison de quartier des Brizeaux : un achat de petits matériels + une demande de devis pour la réfection des peintures intérieures. Une estimation a été réalisée pour un rafraîchissement des peintures intérieures = 16 000€ TTC. Une estimation a également été réalisée pour un ravalement des façades = 10 000€ TTC. Suite à une discussion au sein du conseil de quartier, il est proposé de voter uniquement le rafraîchissement des peintures intérieures sur les crédits d'investissement du conseil de quartier.

Vote pour engager 16 000€ - MQ Brizeaux : 12 POUR, 8 CONTRE et 3 ABSTENTIONS.

En ce qui concerne le ravalement des façades, le CQ considère que c'est à la ville de réaliser les travaux nécessaires. Le conseil de quartier souhaite financer les travaux intérieurs car il considère que c'est un endroit qui doit revivre. Après plusieurs années d'abandon, il est important d'intervenir sur l'image de cette maison de quartier et ainsi, relancer l'attrait des habitants pour celle-ci.

Dernière précision, une demande avait été faite vis-à-vis de la maison de quartier de Cholette. En effet, il avait été demandé un petit coup de peinture dans le bureau de cette dernière. Le plan d'intervention proposé et projeté ne correspond pas à la demande car les services de la ville proposent de repeindre plusieurs salles. La présidente du CSC précise que la demande d'origine est modeste = repeindre uniquement le bureau du hall d'accueil, soit 16 m2 au total.

○ **Fiches de liaison en attente**

Depuis le lancement de la nouvelle mandature du conseil de quartier (octobre 2008), près de 70 fiches de liaison ont été émises auprès des services de la ville. Quelques unes d'entre elles (quatre) restent au jour d'aujourd'hui sans réponses.

Il est décidé de traiter ces quatre fiches.

Fiche 09-28 « rue du Moulin à vent »	Signature Fiche Bleue n°30
Fiche 09-30 « rue du Haut Surimeau »	Signature Fiche Bleue n°31
Fiche 10-03bis « rue d'Antes (n°180-185)»	Signature Fiche Bleue n°32
Fiche 10-04 « CSC Nord-Sablères »	Discussion entre CSC-commission «lien social»

○ **Rencontres nationales de la démocratie participative**

Les 28 et 29 mai à Grenoble. Ce rendez-vous important de l'année est l'occasion d'échanger avec des habitants, des élus et des techniciens de la France entière. Trois personnes se montrent intéressées au sein du conseil : Annie FORNES, Denis-Romain DUBUIS et Hüseyin YILDIZ (Co-Président élu du CQ Nord).

○ **Formation des conseillers de quartier**

Des thèmes ont été retenus en accord avec le conseil consultatif interquartiers (CCIQ) qui regroupe les Co-Présidents de quartier. Le premier thème choisi est le développement durable et l'agenda 21. Sous une forme originale (théâtre forum) une compagnie de théâtre interprétera la pièce suivante : "Nous sommes tous concernés !". La date de la formation sera le samedi 26 juin - 13h30/16h30 – Lieu : théâtre Jean Richard de Saint-Florent. Une invitation sera prochainement envoyée à tous les conseillers. Deux autres thèmes de formation sont à l'étude : la conduite de réunions ainsi que la prise de parole en public.

○ **Autres points**

- Rue Jules Ferry : il est noté qu'aux entrées et sorties d'école, plusieurs véhicules se garent un peu partout. Certaines traversées à pied se révèlent dangereuses.
- Rue de la Berlandière : cette rue a un statut un peu particulier avec, sur une partie de la rue, une voie parallèle (publique) qui passe devant un lotissement. Il est proposé de créer une voie « montante » et une voie « descendante ». L'aménagement serait léger avec des panneaux de signalétique. La commission « voirie » pourrait se saisir de ce dossier.
- Prochaines dates :
 - Mardi 25.05 : Heure et lieu à définir (Brizeaux)
Réunion sur le projet de chaufferie bois aux Brizeaux
 - Mercredi 26.05 : 18h30 – La Caravelle
Bureau du conseil de quartier
 - Jeudi 17.06 : 20h30 – CSC de Cholette
Conseil de quartier

Fin de la réunion à minuit.